

Structurer son Livret de VAE Immobilier

Le livret VAE doit permettre à un lecteur extérieur de suivre votre raisonnement sans connaître votre environnement de travail. Une structure rigoureuse facilite la compréhension de votre expérience et donne de la lisibilité aux compétences présentées.

Commencez chaque exemple par le contexte : type d'activité immobilière, interlocuteurs, enjeux et cadre d'intervention. Développez ensuite les actions que vous avez conduites en distinguant ce qui relève de votre contribution personnelle. Terminez par les résultats obtenus, les contrôles effectués et les enseignements retirés.

Veillez à éviter deux écueils. Le premier consiste à décrire uniquement le fonctionnement général de l'entreprise. Le second consiste à énumérer des tâches sans expliquer les décisions, les arbitrages et les compétences mobilisées. Une relecture régulière permet d'assurer la cohérence de l'ensemble du dossier.

Repère ENFPI : un exemple bien structuré répond successivement à « contexte », « action », « responsabilité » et « résultat ».